

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHES

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
Téléphone 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... 15 fr.
Etranger... 20 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements ne sont reçus que pour un an, se paient d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois, ils contiennent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles en 4 pages, sans contrat... 1 fr. 75 la ligne
Reclames en troisième page... 1 fr. 50
Chronique troisième page... 1 fr. 50
Chronique deuxième page... 2 fr.
Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
Téléphone 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Chronique du Ravitaillement

Palements des réquisitions

Par modification aux dispositions précédemment arrêtées et dans un but de simplification, lorsque le montant total des réquisitions à payer dans une même commune ne dépassera pas cent francs, le paiement en sera effectué pour la totalité en numéraire.
Dans le cas où le propriétaire requis est sous les drapeaux, les paiements, quel qu'en soit le montant, peuvent être faits entre les mains d'un tiers sur production d'une procuration. A cet effet, il peut être fait usage d'une procuration sous-seing privé, avec certification de la signature par le chef de corps ou le sous-intendant militaire.
Lorsqu'il s'agit de sommes ne dépassant pas dix mille francs, les comptables (percepteurs et receveurs des finances), sont autorisés à payer entre les mains de la femme du titulaire du mandat si celle-ci est suffisamment connue et souscrit sur papier libre une déclaration portant qu'elle est autorisée à toucher pour son mari.

Nos Approvisionnements en Blés

Paris, 21 janvier.

Le Ministre de l'Agriculture communique au sujet de l'approvisionnement de la France en blés les chiffres suivants : Récolte du blé en 1914 : 87 millions de quintaux ; stock existant en blé et farine : 5 millions de quintaux ; total 92 millions de quintaux.

Consommation du blé en année normale : 94 millions de quintaux ; déficit au 1^{er} août : 2 millions de quintaux.
Production totale des neuf départements envahis : 17 millions 650.000 quintaux ; production des proportions occupées par l'ennemi : 7 millions 700.000 quintaux ; total du déficit pour 1914-1915 : 9 millions 700.000 quintaux.

Importation du 1^{er} août au 1^{er} septembre 1914 : Blé 8 millions 397.593 quintaux ; farine exprimée en blé : 4 millions 073.293 quintaux ; total 9 millions 470.876 quintaux.

Les Baux à ferme et à métayage

Voici le décret paru dans le « Journal Officiel » relatif à la prorogation et à la suspension des baux à ferme et à métayage :

« Les dispositions des décrets du 19 septembre et du 19 octobre 1914, relatifs à la prorogation et à la suspension des baux des fermiers ou métayers qui ont été mobilisés, seront applicables au baux qui doivent prendre fin ou commencer à courir dans la période du 1^{er} janvier au 30 avril 1915.
« Toutefois, les déclarations prévues par les articles premier et 2^o du décret du 19 septembre 1914 devront être faites quinze jours au moins avant l'expiration du bail ou la date fixée pour l'entrée en jouissance. Le juge de paix pourra, en cas de circonstances reconnues exceptionnelles, relever le fermier ou métayer de la déchéance encourue. »

LA HAUSSE DU BLÉ

Divers journaux parisiens ont publié une note reproduite ensuite par les quotidiens de province et faisant connaître au public que l'Intendance était à même de procurer du blé indigène au prix de 28 francs et du blé exotique au prix de 29 francs pris aux magasins de l'Intendance.

Les Négociants et Minotiers de la région lyonnaise comme ceux de la plupart des centres commerciaux devant payer des prix beaucoup plus élevés à leurs vendeurs habituels, le Syndicat des Négociants en grains, graines, farines et fourrages, et Courtiers adhérents de Lyon et de la région du Sud-Est, a écrit à M. l'Intendant général, Directeur de l'Intendance militaire à Paris, afin de savoir comment ses adhérents pourraient se procurer des blés aux conditions sus indiquées.

Il semble que la note à laquelle il est fait allusion présente quelques lacunes susceptibles de créer une erreur dans l'opinion publique et capable de jeter le discrédit sur le commerce des blés qui autant que tout autre souffre de la dure situation économique actuelle.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. PÉRICHER, épouse de M. Pierre Perichon, négociant en grains à Lyon-Vaise, enlevée à l'affection des siens à l'âge de 59 ans. Dans cette douloureuse circonstance, nous prions M. Perichon, père et fils, ainsi que M. Préaut, et toute la famille, d'agréer l'expression de nos profonds sentiments de condoléances pour la perte douloureuse qu'elle vient de faire.

On nous annonce le décès de M. Victorin BENOIT, négociant en bestiaux à Pont-Saint-Esprit (Gard).
Nous prions sa famille d'agréer nos condoléances pour la perte douloureuse qu'elle vient de faire.

GRAINS ET FARINES

La température est généralement mauvaise. Partout l'humidité est excessive et la saison trop douce. Les champs et les chemins sont boueux et difficilement praticables. Les travaux agricoles sont presque impossibles dans la plupart des contrées.
Il semblait cette semaine que l'hiver allait enfin se décider à adopter des caractéristiques plus normales et plus saines, c'est-à-dire plus froides. Il n'en a rien été, les quelques journées pendant lesquelles la température s'est abaissée ont été peu nombreuses et le thermomètre s'est ensuite rapidement relevé.
Les réquisitions des agriculteurs s'accroissent de jour en jour car l'excès d'humidité s'il favorise le développement des mauvaises herbes nuit à la végétation des céréales. Enfin il reste bien des emplacements à pratiquer et seul le beau temps permettra de mettre les terres en état.

Les nouvelles des pays étrangers exportateurs ne sont pas toujours très bonnes. En République Argentine le temps aurait été plutôt contraire à la moisson, mais on ne croit pas cependant que la récolte du blé ait été endommagée. D'après le Ministre de l'Agriculture le surplus exportable de blé serait de 3.570.000 tonnes ; celui de seigle de 35.000 tonnes. Aux Etats-Unis la récolte future du blé d'hiver promet moins que celle de l'an dernier à pareille époque. Aux Indes toutefois les perspectives sont très satisfaisantes.

Marché de Lyon

Vendredi, 22 janvier.
Le début de la semaine dans notre région a été marqué par un sensible abaissement de température suivi de quelques chutes de neige, mais hier, l'atmosphère s'est radoucie et la pluie a fait sa réapparition.

Aujourd'hui, le soleil brille à nouveau, c'est encore une journée hors de saison. Les travaux extérieurs sont presque impossibles et les charrois très difficiles.
Dans les terres saines, les cultures en terre ont belle apparence, il n'en est pas de même dans les bas-fonds humides.

Notre marché aux grains groupe une assistance moyenne, on y remarque la présence d'un certain nombre d'agriculteurs ou petits négociants des environs.
Les affaires sont rares en raison du manque d'offres.

BLÉS. — Comme on le lira d'autre part, les appréciations du Ministère de l'Agriculture relativement à nos approvisionnements en blé montreraient une situation non inquiétante, puisqu'un déficit de près de 10 millions de quintaux de notre production nationale à notre consommation correspondrait à une importation de plus de 9 millions de quintaux de blés étrangers pendant le mois d'août seulement.

Si l'on ne tenait compte que de l'orientation commerciale actuelle les perspectives ne seraient pas sans donner à réfléchir.
La hausse du blé suit depuis quelques semaines une marche vertigineuse. A quels prix allons-nous, si rien ne vient arrêter ce mouvement ?

En attendant mieux, bornons-nous à constater l'optimisme officiel qui sans doute a ses raisons et enregistre la nouvelle hausse acquise cette semaine.

Ce sont en premier lieu les blés étrangers qui augmentent sans arrêt et les cours que nous donnons à l'heure où nous écrivons seront peut-être rapidement dépassés.

On tient des blés Plata embarquement janvier-février à 36 fr. ; des Redwinter ou Hardwinter embarquement février à 36,75 les 100 kilos palan Marseille.

A la faveur des gros cours des blés étrangers, surgissent des ventes à 1 fr. ou 0,75 de moins par quintal en-dessous des prix ci-dessus notés. Les revendeurs se couvrent en blés français pour lesquels ils paient de bons prix.

Signalons que la Chambre de Commerce de Marseille qui avait constitué un stock ne vend plus à la Minoterie que 200 quintaux par jour et par acheteur.

Il n'est pas facile de donner des cours exacts pour les blés français car les affaires traitées montrent des différences assez grandes.
Il s'est traité des affaires en blés de l'Allier à 33 fr. départ, du Loiret à 32,50. On a payé 32 fr. départ des blés de Beauce et 33 fr. 50 rendu Lyon des blés de Brie.

La région de Bordeaux fait des demandes pressantes dans les départements du Centre.

Les blés de Beauce, Touraine, Anjou, Orléanais, Poitou ne sont généralement pas offerts en-dessous de 32 fr. départ.

On tient 31 fr. des blés de Bourgogne. En blés de Bretagne, il y aurait de nombreux acheteurs à 31 fr. départ, mais on ne trouve ordinairement pas de vendeurs à moins de 31,50 ; on offrirait des blés des Côtes-du-Nord à 31,75.

Les blés de la région lyonnaise se paient jusqu'à 33 fr. les 100 kilos rendus Lyon.

On cote en hausse :

Blés de la région lyonnaise...	32	33
— du Centre (Allier, Cher, Nièvre)...	33	34
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.		
Les cours suivants s'entendent blés de dernière récolte aux 100 kilos, pris dans les gares de chaque provenance.		
Blés Bresse...	32	
— Forez...	32	
— Drôme...	33	
— Puy-de-Dôme...	32	
— Yonne...	31	32
— Côte-d'Or...	31	
— Anjou...	32	
— Orléanais...	32	
— Touraine...	32	
— Poitou...	32	
— Beauce...	32	
— Loire-Inférieure...	32	
— Sarthe-Mayenne...	32	
— Morbihan, Finistère...	31	50
— Côtes-du-Nord, Ile-et-Vilaine...	31	75
— tuzelles - saissettes du Midi...	31	75
— subans - buissons du Midi...	31	75

FARINES. — Comme nous le faisons entrevoir dans notre dernier bulletin, les cours des farines, toujours par suite du mouvement de hausse qui continue à régner sur les blés étrangers et indigènes, ont encore progressé ; cette augmentation va avoir sa répercussion sur le prix du pain.
Farines de boulanger, 1^{re} extra 61... 62...
— rondes supérieures... 57...
— rondes... 56...
La balle de 125 kilos, logée Lyon, comptant 3 % d'escompte.

ISSUES. — Les stocks en meunerie diminuant de jour en jour, et d'un autre côté la hausse du blé, font que nous avons un peu d'augmentation à signaler.

On cote :	
Sons gros...	11
Recoupes...	13
Fleurages blancs...	14
Fleurages bis...	15
Petits blés...	12
Criblures blanches...	10
Criblures noires...	9

SEIGLES. — Le seigle suit le mouvement de hausse général. Les affaires sont données, c'est-à-dire l'absence de son très rare pour les raisons précédemment données. Il se traite plutôt quelques mélanges de farines blés et seigles.
Quelques rares vendeurs dans le Loiret tiendraient 23,50 départ.
On cote :
Seigles de toutes provenances 23 à 23,50 les 100 kilos départ.

AVOINES. — Les transactions commerciales vont en se raréfiant pour les avoines. L'armée prend de grosses quantités dans les régions de production et les cultivateurs sont engagés à réserver leurs stocks pour elle.
Témoin l'extrait ci-après d'un appel du Préfet de l'Eure aux cultivateurs de son département.
Les besoins de l'armée sont grands et M. le Ministre de la Guerre a imposé au département un contingent de 327.000 quintaux d'avoine. Aussi les agriculteurs qui ont du grain à vendre sont-ils invités à presser les battages pour donner satisfaction aux demandes de l'Intendance dont les paiements sont, on le sait, immédiats lors de livraison. Il serait à désirer que nos agriculteurs refusent les offres des particuliers qui, au premier abord, paraissent plus avantageuses, mais qui comportent souvent des réglemens différenciés de quelques semaines ou même de quelques mois ; en agissant ainsi, ils sauvegarderaient prudemment leurs intérêts et dans les circonstances que nous traversons ils feraient acte de patriotisme éclairé.

Les avoines exotiques sont en hausse. A Marseille on tient 25,75 palan des Plata 45 kilos à l'hectolitre en flottant et embarquement février.

On cote comme suit les avoines françaises :

Avoines noires de la région lyonnaise...	24	
— grises de printemps de la région lyonnaise...	23	50
— grises d'hiver de la région lyonnaise...	24	
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.		
Avoines grises d'hiver Poitou-Centre...	23	50
Avoines noires du Centre...	24	
Les 100 kilos départ.		

ORGES. — Les orges ont augmenté assez rapidement cette semaine. Dans le Centre, dans la Sarthe, la Mayenne, on demande maintenant de 21,50 à 22 fr. les 100 kilos départ.

SARRASINS. — Les sarrasins qui étaient restés à des cours relativement modérés pendant ces dernières semaines, se mettent à l'unisson. On demande aujourd'hui 18,75 à 19 les 100 kilos départ Bretagne.

Marché de Paris

COTE OFFICIELLE

(Etablie par les courtiers de marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine.)

Jeudi, 21 janvier.	
Blés...	32
Blé, 100 kil. ...	32
Marché libre.	
Affluence forcément restreinte, étant donné qu'un nombre considérable des habitués de notre réunion hebdomadaire occupent un poste de combat et font bravement leur devoir.	

Les affaires s'engagent malgré tout assez facilement.
Blés indigènes. — Les affaires se dessinent assez bien et l'on ne discute guère les prix indiqués.
Les sortes de Sarthe-Mayenne sont offertes à 31, puis à 31,25, 31,50 départ, de l'Ouest et de Touraine à 32.
Les provenances de l'Oise, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, de la Somme valent de 30,50 à 31.
Tendance ferme sur les blés étrangers qui sont tenus à des prix élevés, en raison de la hausse des irêts.
On parle de 34,50 à 36 Nantes ou St-Nazaire.

3 heures. — Blés très fermes. On les cote de 31 à 32 départ.
Avoines indigènes. — Cours en hausse. — Les grises rendues Paris (avoines de Beauce, Brie, Eure, se fixent à 24,25.
Les blanches de la Somme et de l'Oise sont offertes et vendues de 23,75 à 24 Paris.

Les jaunes sont cotées 23,25 à 23,50. On cote en dernier lieu rendu Paris : avoines grises de Beauce, 25,50 ; noires, 26,50 ; blanches, 24 à 24,50.

Avoines étrangères. — Les bigarrées d'Amérique sont couramment traitées à 28 caf, des Plata de 26,50 à 27 caf.

Seigle. — En sortes de la Sarthe, on offre, suivant qualité, de 20, 20,25 à 20,50, départ. La demande est active, et une plus-value de 25 à 50 centimes est enregistrée vers le milieu de la réunion.

Maïs. — Affaires calmes. On cote : maïs des Etats-Unis, 22 caf, de la Plata, 21 à 21,50.

Orges. — Les qualités de Champagne valent 21,25 et 21,50, celle de Sarthe-Mayenne 20,50 et 21 ; les lots de choix montent jusqu'à 22 départ.

Les courages valent, suivant qualité, 50 centimes en plus.

Marché de Marseille

Jeudi, 21 janvier.
Grains grossiers. — Notre marché est franchement à la hausse pour tous les articles qui sont très rares et beaucoup demandés.

Maïs. — Nous pratiquons : disponible : Plata jaunes, 22 ; Annam petits, 23 ; Annam petits grains blancs, 21 ; Tonkin jaunes, 21 ; Bulgarie blancs, 21 francs. Aux 100 kilos logés voie ferrée, Marseille.

Sons et repasses. — Notre marché est assez actif pour les sons qui s'inscrivent en hausse et sans intérêt pour les repasses qui sont stationnaires.
Nous pratiquons disponible : son blanc, 14,50 ; son rouge, 13,75 ; son dur, 12,25 ; repasses blanches, 15,75 ; rouge, 14,75 ; R. B., suivant qualité, de 17 à 18 ; F. B. D. 3^e, 16,50. Ces prix s'entendent au pour les sons et les repasses et logé pour les R. B.

Farines. — Cet article donne lieu à des affaires suivies sur notre place en ce moment et nous cotons : farines tendre : gruau Bordonska, 54 ; tuzelle, 53 fr. la balle de 122 kil. 1/2 ; farines fleur, 44 fr. ; farines américaines, 43 ; ronde supérieure, 41 fr. les 100 kilos logés.
Hardwinter et Redwinter flottants 35 à 35,25 palan ; embarquement février 35,50 palan ; Plata embarquement février et mars 35,50 ; prix soutenus.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amor, MARSEILLE. — Grains, Blés, Issues, Farines.

La Chambre syndicale des Minotiers et Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants :

Farines de blé dur et similaires :
Très ferme.

	Consommat.	Entrepôt
SBD fleur...	...	...
SBD extra...	...	...
Par. 1/2-ent. mild 36	37	
Gruau d'ent. fleur 35	36	
Gruau D extra...	26	
Minot D extra...	26	
SBD Grossans fin...	27	
FBD 1 ^{re} extra...	23	24
FBD 1 ^{re} ...	20	21

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Farines de blé tendre :
Très ferme.

	Consommat.	Entrepôt
COS...	...	...
CO s/m...	...	...
Gruau O O...	43	43

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Semoules. — Disponible :
Prix en hausse.

	Consommat.	Entrepôt
SSSE et SSSG...	56	58
SSS (SS) et SSG...	56	58
SSSF...	55	57
Semoulette...	54	56
Semouline...	53	55

Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille, double toile à rendre.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Repres.
— O MARSEILLE O —

Marché de Toulouse

Lundi, 18 janvier.
Bladettes, blés supérieurs, de 24,50 à 25 ; bonne qualité, 24,25 les 80 kil.

Grains grossiers. — Seigle de pays, 16 fr. les 75 kil. ; orge de pays, de 11 à 11,50 les 60 kil. ; avoine de pays, 11,25 à 11,50 les 50 kil. ; maïs blanc de pays, 12 à 13 fr. les 75 kil. ; haricots de pays,

45 à 50 fr. l'hectol. ; fèves de pays, 18 à 19 fr. les 65 kil.
Minot extra ou premières, 52 fr. les 122 kil. ; RG, 22 fr. ; repasses, 16 à 17 ; sons, 14 à 15 fr. les 100 kil.

Marché de Bordeaux

Blés. — Les affaires sont arrêtées sur notre place, vu la hausse générale. Il est attendu ce mois-ci et le mois prochain, plusieurs chargements de blé, mais ils sont déjà vendus en entier à la meunerie de notre région. Il ne se fait pas d'autres affaires au prix actuel de 35 francs, étant donné, au surplus, la concurrence faite par l'importation des farines étrangères qui est plus avantageuse.

Farines. — En boulangerie, il y a encore quelques marchés à 41 fr. et 41,50 en farines américaines, mais ils touchent à leur fin. Pour les Hauts-Pays, on demande 43,50.

Issues. — Par suite de la réduction de la fabrication, la tendance est très ferme. Il faut voir les cours en hausse : son gros, 16,50 à 17 fr. ; son ordinaire, 15 à 15,50 ; repasse ordinaire, 16 à 16,50 ; repasse fine, 20,50 à 21 ; repasses Plata, 17 fr. ; ces dernières logées.

Avoines. — Les offres sont presque nulles et la demande est active. Aussi cote-t-on en hausse de 50 à 75 centimes : grises d'hiver de Poitou, 24 à 24,50 gare Bordeaux ; Côtes-du-Nord, 24 à 24,25 et Finistère, 23,50, quai Bordeaux.

Maïs. — Tendance en hausse à cause des irêts ; on cote : Plata roux embarquement janvier-février, 20 à 20,50, sans affaires.
En revente, on peut traiter au-dessous.

Orges. — Sans hausse nouvelle ; on cote : de 20 à 21.
Seigles. — Tendance ferme ; on cote : seigles Centre, 22 ; Bretagne, 21,50.

Arrivages de Céréales à Marseille

14 janvier.
Vap. ang. *Fornbe*, venant de Tacoma, avec 135.947 s. farine à ordre.

Vap. fr. *Pet-Ho*, venant de Saigon, avec 10.450 s. maïs blanc ; 19.319 s. maïs roux, à ordre.

15 janvier.
Vap. ang. *Jevington*, venant de San-Nicolas, avec 74.873 s. maïs, à ordre.

18 janvier.
Vap. ang. *Huttonwood*, venant de Galveston, avec 228.000 bushels blé, à ordre.

Vap. ang. *Tangistan*, de New-York : 20.897 sacs farine.

Vap. *Alphonse-Conseil*, de Ténériffe : 538 caisses pommes de terre, 829 sacs haricots.

Vap. *Pérou*, de Buenos-Aires : 200 sacs farine.

Vap. *Greenland*, de Liverpool : 180 sacs pois.

Vap. *Garonna*, de Buenos-Aires : 4.233 sacs repasse et 17.310 sacs maïs.

Arrivages de Grains et Farines à Bordeaux

Vap. *Oriole*, de Londres : 250 sacs fèves.

Vap. *Luso*, de Lisbonne : 2.221 sacs haricots.

Vap. *Tangistan*, de New-York : 20.897 sacs farine.

Vap. *Alphonse-Conseil*, de Ténériffe : 538 caisses pommes de terre, 829 sacs haricots.

Vap. *Pérou*, de Buenos-Aires : 200 sacs farine.

Vap. *Greenland*, de Liverpool : 180 sacs pois.

Vap. *Garonna*, de Buenos-Aires : 4.233 sacs repasse et 17.310 sacs maïs.